


4.00 crédits	21.0 h	Q1
--------------	--------	----



**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Enseignants	Misonne Delphine ;Tulkens François ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Le cours vise à permettre aux étudiants de maîtriser la répartition des compétences entre l'UE et l'Etat belge (Traité UE et Traité FUE) ainsi qu'au sein de l'Etat belge entre ses différentes composantes (Constitution et loi spéciale de réformes institutionnelles) en ce qui concerne l'environnement et l'aménagement du territoire.</p> <p>Il porte tout autant sur les fondamentaux du droit primaire européen et de la jurisprudence liée, en matière d'environnement et de cadre de vie.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation du cours se fait par un examen écrit en session, commun aux deux enseignants.</p> <p>L'examen est à livre ouvert.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En droit belge :</p> <p>François Tulkens remet les textes de loi applicables et des textes sur le sujet. La matière est en outre illustrée et actualisée par des décisions récentes de la Cour constitutionnelle, du Conseil d'Etat et des Cours et tribunaux.</p> <p>En droit européen :</p> <p>Delphine Misonne aborde la matière au départ d'éléments d'actualité. Les sources de référence sont postées sur Moodle. La documentation essentielle est constituée des traités européens, d'éléments de jurisprudence et de textes de doctrine mis à disposition des étudiants.</p>
Contenu	<p>En droit interne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen de la portée des articles 7bis et 23 de la Constitution</li> <li>- Analyse critique de la répartition des compétences en matière d'environnement, d'urbanisme, entre l'Etat fédéral et les régions.</li> <li>- Examen des compétences des provinces et des communes</li> <li>- Identification des principaux acteurs en matière d'environnement (Agences spécialisées, Conseils divers, etc).</li> </ul> <p>En droit de l'Union européenne:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit primaire, importance et rôle des traités en relation à l'environnement et au cadre de vie - Les compétences législatives de l'Union</li> <li>- Analyse critique des principes et objectifs de la politique de l'UE en ce qui concerne l'environnement et le cadre de vie/ article 37 de la Charte</li> <li>- Approfondissement: les conditions d'accès à la CJUE/ l'environnement et les libertés de circulation/ le droit primaire et l'enjeu climatique</li> </ul>
Ressources en ligne	Voir Moodle
Bibliographie	<p>Documentation postée et recommandée sur Moodle.</p> <p>RPDB v° Environnement et Urbanisme</p>
Autres infos	<p>Supports :</p> <p>Traité UE-Traité TFUE</p> <p>Constitution- Loi spéciale du 08/08/1980</p>
Faculté ou entité en charge:	DRTB

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en droit de l'environnement et droit public immobilier (horaire décalé)	DPIB2MC	4		
Attestation de réussite : accession au niveau A pour les fonctionnaires fédéraux	ACNA7FC	4		